



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL  
MUNICIPAL  
DU 29 AOUT 2023**

**Présent(e)s** : 10

Jean-Michel ARNAL, Aurore RODIER, Alexis CASTAN, Florence GELY, François LEROY, Muriel SEIGNON, Luc LEPINOIS, Eric DELMAS, Patrick VAILLE, Christophe BLANC.

**Absent(e)s** :

**Excusé** :

**Était aussi présent(e)** : Mme Amandine GOHIER, Secrétaire de Mairie.

La séance est présidée par le Maire Jean-Michel ARNAL.

**Secrétaire de séance** : Aurore RODIER.

La séance est ouverte à 20h30, sous la présidence de Monsieur ARNAL Jean-Michel le Maire.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de rajouter le point suivant à l'ordre du jour : Délibération d'attribution d'une subvention exceptionnelle au Comité des fêtes de Saint-Léons.

**Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 10/07/2023.**

Le procès-verbal du conseil municipal du 10/07/2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

**1.RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE DELEGATION  
D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME.**

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que la convention de délégation d'instruction des autorisations d'urbanisme arrive à échéance le 31/08/2023 et doit être renouveler pour une durée de 5ans avec Aveyron Ingénierie.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire approuve à l'unanimité le renouvellement de la convention avec Aveyron Ingénierie.

**2.ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COMITE  
DES FETES DE SAINT-LEONS.**

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal que suite à la demande motivée du Comité des fêtes, il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500€ sur

l'exercice 2023 destiné à contribuer aux nombreuses manifestations organisées cette année.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité, l'attribution de la subvention exceptionnelle pour l'exercice 2023.

### **3. QUESTIONS DIVERSES**

- Projet de transformation du lieu-dit de la Glène en agglomération (comme le Bois du Four)
- Abattage du noyer qui est sec de la rue principale sous l'école avec le projet de replanter 2 noyers pour remplacer ceux qui ont été enlevés
- Lancement de l'appel à candidature courant septembre pour le commerce multiservices. Devis en cours pour les investissements à mettre en place.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h30.

Secrétaire de séance

RODIER Aurélie

